

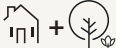
Compost

Comment démarrer ?



angers loire
métropole
communauté urbaine

Comment choisir son composteur selon son logement ?

Type de composteur Type de logement avec ou sans jardin	COMPOSTEUR INDIVIDUEL		COMPOSTEUR PARTAGÉ	
	composteur individuel	lombri-composteur	composteur collectif en pied d'immeuble	composteur collectif de quartier
 + 	✓			
		✓		✓
 +  - 10 log.	✓		✓	
 - 10 log.		✓		✓
 +  + 10 log.			✓	
 + 10 log.		✓		✓

Pour l'immeuble ou le quartier,

le composteur collectif

Les habitants volontaires sont accompagnés et formés par un organisme spécialisé dans le compostage collectif.



RÔLES DES VOLONTAIRES

- vérifier l'approvisionnement en matières sèches;
- participer au ramassage des feuilles mortes;
- mélanger le compost;
- tenir des permanences pour les composteurs de quartier.

Dans le jardin, le composteur individuel



↑ MATÉRIEL

Un composteur de 345 litres (80 x 80 x 100 cm) + bio-seau

! À SAVOIR

Le composteur est à installer sur la terre et il faut prévoir 1 mètre autour pour récupérer le compost mûr.



MODALITÉS DE RETRAIT

Sur inscription auprès du service info déchets. Mis à disposition gratuitement.

Sur un balcon, dans une cave ou en appartement,

le lombricomposteur



↑ MATÉRIEL

Un lombricomposteur de 48 litres (diamètre 50 cm x hauteur 60 cm) + 500 g de vers

! À SAVOIR

Le lombricomposteur est limité en capacité et demande un suivi rigoureux.



MODALITÉS DE RETRAIT

Sur inscription auprès du service info déchets. Mis à disposition contre une participation de 20€.



Composteur collectif de quartier

- 20 foyers volontaires
- accord de la mairie



Composteur collectif en pied d'immeuble

- 10 foyers volontaires
- espaces verts
- accord du bailleur ou du syndic de copropriété

Quels déchets composter ?

✓ CERTAINS DÉCHETS DE LA CUISINE



- Épluchures de fruits et légumes
- Fruits et légumes abîmés coupés en morceaux
- Coquilles d'œuf pilées
- Marc de café avec filtre, marc de thé, sachets de thé et tisane
- Noyaux, coques de noix, noisettes et amandes

✓ CERTAINS DÉCHETS DE LA MAISON



- Papier essuie-tout
- Boîtes à œufs en carton déchirées
- Rouleaux en carton de papier toilette et papier essuie-tout
- Fleurs fanées

✓ CERTAINS DÉCHETS DU JARDIN



- Gazon
- Feuilles mortes
- Petites tailles de haies (diamètre < 2 cm)
- Fanes du potager

NE JAMAIS DÉPOSER DANS LE COMPOSTEUR



- Coquilles d'huîtres, moules...
- Restes de viande et de poisson
- Excréments d'animaux et litières
- Os et arrêtes

En cas de doute, ne pas mettre dans le composteur.

Un renseignement,
une demande de composteur

dechets@angersloiremetropole.fr

INFO DÉCHETS 02 41 05 54 00

 composter à Angers